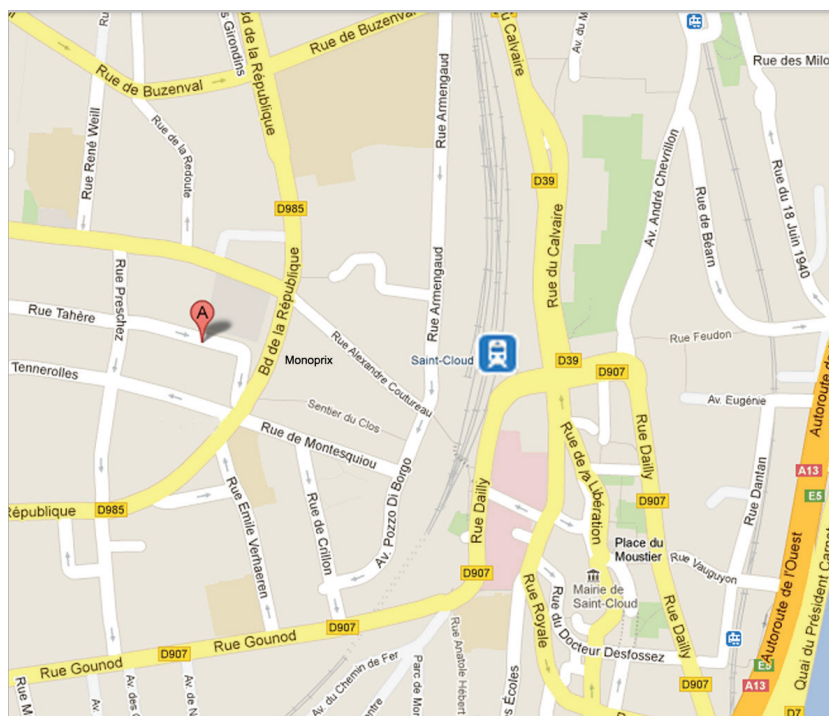


L'hôpital de jour est ouvert  
du lundi au vendredi  
de 09h00 à 16h30

Contact : 01 46 02 80 15 (répondeur en cas d'absence)

Structure du Centre Hospitalier Théophile Roussel - 1 rue Philippe Mithouard - BP 71 - 78363 MONTESSON  
Cedex - 01 30 86 38 38 - [www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

## PLAN d'accès



**Accès : Gare Saint-Cloud SNCF**  
**Bus : 160 – 360 – Arrêt Montretout**



CENTRE HOSPITALIER  
THÉOPHILE ROUSSEL

## PSYCHIATRIE INFANTO-JUVÉNILE

SECTEUR 92104

## HÔPITAL DE JOUR DE SAINT-CLOUD

INTERSECTORIEL - ADOLESCENTS 11-17 ANS

CHTR - Service Communication - Mai 2022



3/5 rue Tahère  
92210 Saint-Cloud  
Tél : 01 46 02 80 15 - Fax : 01 46 02 82 07  
E-mail : [hopjour.stcloud@th-roussel.fr](mailto:hopjour.stcloud@th-roussel.fr)  
[www.th-roussel.fr](http://www.th-roussel.fr)

La psychiatrie publique fonctionne sur le mode de la sectorisation, un découpage géo-démographique organisé pour la prévention et le traitement en santé mentale.

Le 4ème Secteur de Psychiatrie Infanto-juvénile des Hauts-de-Seine (92104) est rattaché au Centre Hospitalier Théophile Roussel (Montesson - 78). Il propose des structures d'accueil et de soins diverses, allant de la consultation à l'hospitalisation.

L'hôpital de jour reçoit des patients venant des communes de Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Garches, Vaucresson, Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray.

## L'UNITÉ et l'offre de soins

L'hôpital de jour est un espace thérapeutique dont la mission est d'accueillir et de traiter des adolescents de 11 à 17 ans présentant des difficultés psychologiques.

Les symptômes pris en charge peuvent entraver le lien social, les capacités d'adaptation à l'autre, les contraintes scolaires et familiales, les possibilités cognitives.

Notre projet est d'accueillir chaque adolescent dans sa singularité pour lui permettre de réduire sensiblement les conséquences symptomatiques, cognitives et sociales de sa pathologie.

Il vise aussi à repérer et à développer les domaines de compétences propres à chaque sujet.

Cela implique que tous les soignants travaillent dans le sens d'établir avec chaque adolescent un lien inédit qui lui rende possible de construire une nouvelle alliance avec les autres, avec le monde et avec son corps.

Le traitement médicamenteux est un appoint parfois nécessaire.

## L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

La prise en charge thérapeutique est assurée par une équipe de psychiatre, psychologue, cadre de santé, infirmiers, éducateurs spécialisés, psychomotricien, assistant social, secrétaire médicale.

### L'ADMISSION :

Les adolescents reçus à l'hôpital de jour sont orientés par les consultants de l'intersecteur. Certains adolescents et leurs familles peuvent avoir été suivis dans les centres médico-psychologiques de l'intersecteur ou être adressés par un correspondant extérieur.

### LA PRISE EN CHARGE :

L'indication posée, le médecin psychiatre assure les consultations des adolescents, élabore et conduit le projet de soins.

Le médecin psychiatre réalise le suivi des adolescents et de leurs parents dans le cadre d'un projet de soins global : avant, pendant et après la séquence « centre de jour ».

Les entretiens avec le psychologue de l'hôpital de jour sont instaurés pour des évaluations complémentaires ou pour un accompagnement thérapeutique.

### LE RÉFÉRENT :

A l'issue de la période d'observation, un référent soignant est désigné. Il réalise plus particulièrement l'accompagnement du jeune et suit son évolution.

### LES ACTIVITÉS ET LES ATELIERS THÉRAPEUTIQUES :

Les soignants assurent l'accueil, l'accompagnement et l'organisation des groupes thérapeutiques, dans et hors du site, les entretiens individuels et de groupes.

Chacun des soignants prend en charge la référence d'un ou plusieurs ateliers thérapeutiques dont il assure le cadre, la bonne marche ainsi que le suivi personnalisé de plusieurs patients.

### LES SYNTHÈSES CLINIQUES :

Des discussions régulières ont lieu pour comprendre et approfondir le fonctionnement psychologique de l'adolescent. Elles permettent d'évaluer la pertinence des actions menées et aussi repérer les entraves aux processus psychiques.

### LE LIEN AVEC LES PARENTS ET LES PARTENAIRES :

Des entretiens sont organisés régulièrement avec les parents de l'adolescent et les partenaires des institutions du réseau. Ils visent à l'élaboration des projets adaptés à l'adolescent, à sa problématique, à ses particularités.

L'assistante sociale réalise le suivi social du jeune et collabore dans les liens avec ces mêmes institutions au bénéfice du projet de réinsertion.